

<http://ec-saint-genouph.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article270>



# Inscription rentrée 2021-2022

- Informations de la direction -

Date de mise en ligne : mardi 12 janvier 2021

---

**Copyright © Ecole Publique de Saint Genouph - Tous droits réservés**

---

Voici les démarches à suivre pour l'inscription de votre enfant au sein de l'école :

[-] Faire une demande de pré-inscription auprès de la mairie

[-] Obtenir un rendez-vous auprès de l'école en me contactant par téléphone (laisser un message sur le répondeur en cas de messagerie) ou par courriel. Les rendez-vous sont possibles tous les mardis à partir du 9 mars de 8h30 à 17H00 et les mercredis 10 mars, 21 avril, 26 mai, et 16 juin de 8h30 à 11h15.

[-] Venir au rendez-vous en vous munissant de la demande de pré-inscription signée par Mme le maire ou son adjoint, du carnet de santé (vaccinations à jour), d'un justificatif de domicile et du livret de famille. En cas d'inscription en cours de scolarité, merci de vous munir également du certificat de radiation et du dossier scolaire de votre enfant.

Pour les enfants déjà inscrits au sein de l'établissement, **l'inscription est reconduite tacitement** année après année **SAUF pour les enfants entrant en CP** domicilié à Berthenay et LaRiche. Il faut alors demander une nouvelle dérogation scolaire auprès des communes concernées.

Au plaisir de vous recevoir,

Emma Lorent-Attia